

Image not found or type unknown



Cotisation salarié association

Par **emanette**, le **01/10/2009** à **14:24**

Bonjour,
Je viens d'être embauchée (le 7 septembre) dans le cadre d'un CAE au sein d'une association.
Au départ, j'ai dû faire la DUE à l'URSSAF, ensuite, il m'a été demandé de faire ma fiche de paie (j'ai pu la faire à l'aide de modèle adressé à l'association par le Pole emploi au moment de l'annonce pour le poste).
Je me rends compte qu'il va falloir aussi faire les déclarations.
Que dois-je faire ? Où pourrais-je trouver les démarches à faire ?
J'ai bien regardé sur associations.gouv mais les informations me paraissent vagues.
Merci de votre aide.
Cordialement.
Emanette